

Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Geschichte und Alterthumskunde =
Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses

Band: 1 (1855-1860)

Heft: 1-3

Artikel: Château de Fenis-Hasenbourg

Autor: Quiquerez, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-544353>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

font remonter ces constructions à un âge d'autant plus reculé que des objets en bronze accompagnent les pilotis, antérieurs à notre ère, de Corcellettes et de Concise; en outre, lorsque le lac s'étendait jusqu'au mont de Chamblon, il recouvrait l'emplacement d'Eburodunum dont la dénomination celtique indique l'existence d'un établissement plus ancien que celui des Romains. A cette époque, Chamblon, qui s'élève au milieu des marais, devait former une île au pied de laquelle ces cabanes de pêcheurs étaient construites sur la surface des eaux qui baignaient le pied du mont.

Il est difficile de préciser le moment auquel ces constructions cessèrent de répondre à leur première destination par le fait de la retraite du lac, cependant on peut hasarder un calcul qui n'a d'autre valeur, il est vrai, que celle des probabilités.

Entre les ruines romaines d'Eburodunum et la rive actuelle est une zone alluvienne de 2500' de largeur en moyenne, tandis que les pilotis de Chamblon sont éloignés du lac d'environ 5500'. Il est à remarquer que l'absence de tout débris romain entre l'ancienne ville et le lac permet de supposer que celui-ci s'étendait jusqu'au pied de l'ancien *castrum eburodunense*, en sorte qu'il aurait fallu 15 siècles au moins pour la formation de cette zone, à partir de la chute de Rome jusqu'à nos jours. En admettant que la zone de 5500' se soit formée dans des conditions analogues, elle aurait exigé une durée de 33 siècles, ce qui reporterait au 15^{me} siècle avant notre ère le dernier moment du séjour des eaux sous Chamblon. On peut objecter que l'espace compris entre Eburodunum et le lac est formé d'alluvions, tandis que des tourbières coupées par des dunes séparent les ruines romaines du pied du mont de Chamblon, mais on doit cependant tenir compte d'un fait, c'est que, de nos jours, la retraite du lac a lieu d'une manière uniforme devant les marécages qui se trouvent entre le lac et la route de Grandson, et devant les alluvions de la Thièle et du Buron. Quoiqu'il en soit, de nouvelles explorations apporteront sans doute quelque lumière sur cette découverte qui n'a pu être encore suffisamment étudiée à cause de l'élévation des eaux durant cette année. F. Troyon.

Château de Fenis-Hasenbourg.

La rive droite du lac de Bienne est bordée par des collines boisées, dont l'une prend naissance à l'ouest de Vinelz ou Fenis et s'étend vers l'est jusque vers Lucherz. Son sommet présente un long plateau autrefois traversé dans toute sa longueur par une voie romaine venant depuis vers Anet et se dirigeant contre Pélinesca. Non loin des traces de cette route on remarque des collines tumulaires de très grandes dimensions qui ont été explorées par Mrs. Muller et de Bonstetten. Sur le bord septentrional de la montagne, soit du côté du lac, on reconnaît de grands travaux de fortification qui formaient de ce plateau un vaste camp retranché. Une saillie de la colline est surtout fortifiée avec soin et paraît avoir été un castellum. Au-dessous du vallum et des fossés de ce camp romain, on remarque d'autres travaux de fortification à l'entour d'un mamelon un peu saillant; ils ont eu pour but évident de l'isoler de la montagne et de le protéger du côté de Vinelz par trois rangs de terrasses et de fossés disposés en gradins.

Le cintre du mamelon a peu d'étendue; on y voit quelques traces de murailles

construites en pierres informes ramassées dans la contrée voisine, où les pierres à bâtir sont fort rares, mais ces murs étaient liés par un ciment très dur.

Il devait exister un mur d'enceinte circulaire et une entrée avec un pont-levis pour passer le fossé du côté du Sud, ou du camp romain qui domine cette position.

La cour centrale devait renfermer divers édifices, tours, logemens, écuries et dépendances d'un château féodal. Les terrasses même entre les divers fossés ont pu servir à y établir les habitations des vassaux ou à y former des jardins et terrains cultivés. Telles nous ont apparues, en 1848, au milieu d'une forêt de haute futaie, les ruines du château de Fenis, appartenant à la maison d'Oltinguen, de laquelle sont issus les comtes de Neuchâtel.

L'un de ces premiers comtes a dû bâtir le château de Hasenbourg dans le Jura, vers Porrentruy, et il porta aussi le titre de seigneur de Hasenbourg. Nous présumons que c'est pour ce motif que son château de Fenis prit à son tour le nom de Hasenbourg, ou château du seigneur de Hasenbourg, selon un usage du tems.

Il semble d'après l'inspection des ruines que le manoir de Fenis-Hasenbourg a été construit sur des fortifications romaines, comme beaucoup d'autres châteaux du moyen-âge, et qu'il occupe l'emplacement d'une position avancée du côté du lac. Une source voisine servait à l'usage de cette demeure.

Ces ruines désertes ont été si souvent explorées et fouillées par les gens du pays pour y chercher des trésors ou pour y creuser des pierres, qu'il est difficile d'indiquer la forme des constructions primitives. Mr. Dubois, dans son ouvrage sur les monuments de Neuchâtel, publié dans les mémoires de la Société des antiquaires de Zurich, en 1852, a donné un plan et un essai de restauration des édifices de ce château; mais la notice qui accompagne les planches ne fournit aucun détail. Nous ne répéterons pas ce qu'il dit d'Ulrich de Fenis auquel l'Empereur Conrad donna en 1034 le vaste territoire qui forma plus tard le comté de Neuchâtel, ni ce que Mr. Matile et plusieurs autres auteurs ont rapporté au sujet de la maison d'Oltinguen. Nous remarquerons seulement que le château de Hasenbourg, bâti dans le Jura, probablement vers le onzième siècle, offre des fortifications circulaires, avec des remparts et des fossés successifs et en terrasses, qui ont une analogie frappante avec ce qu'on voit encore à Fenis, tandisqu'il n'existe rien de semblable dans les fortifications des autres châteaux de l'ancien Evêché de Bâle.

Il semble donc que le comte de Fenis a voulu construire à l'extrémité de ses domaines une résidence qui lui rappelât son manoir originaire.

Selon les annales de Neuchâtel, Fenis aurait été ruiné par un tremblement de terre en 1117, et le comte aurait alors abandonné cette position pour résider à Neuchâtel.

Il n'en a pas été de même du Hasenbourg bâti dans le Jura. Nous avons écrit l'histoire de ce château et de la puissante famille qui l'habita depuis le commencement du XII^{me} jusque vers la fin du XV^{me} siècle. Ses ruines mieux conservées que celles de Fenis, parcequ'elles sont plus récentes, et les pierres à bâtir moins recherchées, ne laissent pas que d'indiquer une grande antiquité. Une tour carrée était l'édifice primitif de Hasenbourg; ses fenêtres et l'arrangement des pierres rappellent ce qu'on observe dans quelques monuments des X et XI^{mes} siècles. Comme à Fenis, les terrasses, entre les divers rangs de fortification, servaient de jardins et renfermaient les habitations des vassaux. Le plan que nous en avons levé, comme aussi

les vieux dessins qu'on en a conservés, nous ont tellement rappelé les constructions de Fenis que nous avons cru devoir consigner ce fait.

Il est à remarquer que dans la plaine suisse où les pierres calcaires n'existent point on bâtissait les châteaux du moyen-âge avec des cailloux ou galets liés par un fort ciment. Plus tard on fit usage de la molasse, dont l'extraction et la taille exigeaient plus d'art, mais qui durait moins quand les edifices n'avaient plus de toiture. Mais dans l'un et l'autre cas ces châteaux ruinés servirent toujours de carrière aux habitans du voisinage.

Nous avons observé ce mode de construction à Oltinguen, au confluent de la Sarine et de l'Aar; on nous l'a indiqué à Seedorf, où les comtes de Sogren possédaient un manoir dont ils portèrent aussi le nom, et l'on peut d'ailleurs le remarquer en bien d'autres lieux.

Toutefois, le mode de construire en petites pierres informes et même en cailloux n'est pas un fait particulier aux pays où les pierres à bâtir sont rares; nous en avons retrouvé des exemples dans l'ancien Evêché de Bâle, pour des constructions religieuses, tout à côté de roches calcaires fournissant des pierres en abondance. Nous croyons qu'il indique plutôt l'absence ou la rareté du fer ou des gros instrumens de fer propres à ouvrir des carrières et à tailler la pierre. Il témoigne parcontre qu'alors on avait conservé l'art de faire de bons ciments propres à compenser l'imperfection de l'assemblage des pierres.

A. Quiquerez.

BERICHTE, CORRESPONDENZEN UND NOTIZEN.

Protokoll

**der elften Versammlung der allgemeinen geschichtsforschenden
Gesellschaft der Schweiz.**

Gehalten zu Solothurn den 21. und 22. August 1855.

Erste Sitzung.

Den 21. August im Gasthaus zur Krone in Solothurn.

1) Der Präsident, Herr alt Staatsschreiber Georg von Wyss, begrüsst die zahlreich Versammelten, und schlägt, mit Verschiebung des Geschäftsberichtes, eine Tagesordnung vor, die genehmigt wird. Er bezeichnet die morgen zu haltenden Vorträge.

2) Als neue Mitglieder werden einstimmig angenommen: die Herrn Pfarrer König in Münster (Canton Bern); Berthold von Mülinen in Bern; von Haller in Solothurn; Dr. jur. Ehinger in Basel.

Es erklären ihren Eintritt in die allgemeine geschichtsforschende Gesellschaft der Schweiz: die Herrn Altregierungsrath Bandelier von Bern; Pfarrer und Seminar-direktor Boll in Hindelbank; Obergerichtsschreiber Fürsprech Lüthard in Bern; Notar Emanuel Müller in Nidau; Fürsprech Dr. jur. Simon in Bern; Spitalverwalter Dr. jur. Steck in Bern; Prof. theol. Gottlieb Studer in Bern, Mitglieder des historischen Vereins des Cantons Bern; — Herr Fürsprech Wilhelm Vigier in Solothurn, Mitglied des dortigen historischen Vereins; — Herr Dr. J. J. Merian in Basel, Mitglied der dortigen